Procès-verbal
BUREAU TERRITORIAL
07 JUIN 2022 – 18h00 -VISIOCONFERENCE

Présidence : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE, Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, René BES, Daniel COLLET, Pierre CROS, Jean Claude LEGENDRE, Alain MACCHION, Jean-Yves MOURET, Marie-Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Bernard PUJOL, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Rolland SORMANI, Bernard VAUR.

Excusés : Christophe GIL, Antoine MARTINEZ.

Assistent : Pierre CIBOT, Jean-Louis DAVID, Eric DORIA, André LAUR, Alain PALAUSSE, Eric PLANES, Alain REY, Jacques ZOCCHETTO.

1-Communication

Le Président DOUCET revient sur les résultats des équipes occitanes dans les différents championnats
Il fait part des démissions Mmes Isabelle GELY et de Aude D'ORSI. Le bureau prend acte de ces démissions.
Le Président informe de la réunion FFR qui se tiendra jeudi 8 juin à Marcoussis sur le rendu des travaux du POS, à laquelle assisteront Jean-Yves MOURET, André LAUR, Eric PLANES et Jean Christophe NIMBO.
André LAUR intervient pour préciser qu'il faut dès à présent définir les orientations du POS pour la saison 2022-2023.
Le Président parle de la situation des MOT(s) de Narbonne (cessation d'occupation courant mars 2023 et emprunt en cours jusqu'en 2028) et de Perpignan.
Sur la MOT de Perpignan (terrain appartenant à la Mairie et immeuble appartenant à la FFR), Jacques ZOCCHETTO retrace les échanges avec la FFR et le projet de convention de mise à disposition qui n'a toujours pas abouti à ce jour.

2- Validation procès-verbaux

Les procès-verbaux des 26 avril 2022 et 12 mai 2022 sont approuvés à l'unanimité.

3- Nouvelles pratiques

Alain PALAUSSE communique les chiffres des licenciés rugby à 5 : 1150 contre 673 lors de l'année N-1. 130 tournois ont été validés et autorisés et préconise que les clubs puissent faire leur demande sur Ovale.
Le tournoi d'Argelès Gazost (7 et 8 mai) a permis de qualifier 4 équipes qui se rendront aux finales nationales à Blois : Open masculin Stado Tarbais ; Open féminines Etoile Sportive Catalane ; équipe mixte US Argelésienne ; équipe catégorie + de 35 ans Etoile Sportive Catalane.
Les engagements seront pris en charge par la LOR et les frais de déplacement par la FFR.

Il fait un retour sur les finales régionales disputées le 21 mai à Lectoure, avec 8 départements représentés et 30 équipes.
Open masculin : US Lectoure ; Open féminin Etoile Sportive Catalane ; mixte Les As de Buzet ; + de 35 ans les 5 à Lèze (Labarthe).
Les prochains travaux de la commission porteront sur la création d'un plan d'action et de développement et sur la préparation des finales de 2023 (lieu et date à déterminer)

Dorothée PEREZ, pour le tournoi Beach Rugby, dit que 2 dates ont été arrêtées : 16 juillet à Valras et 7 août à Canet (tournoi exclusivement féminin).
L'organisation est en cours de définition. A l'issue de ces tournois, 2 équipes seront qualifiées pour participer au championnat de France le 20 août 2022 à Gruissan.

4- Organisation Assemblée Générale Bagnères-de-Bigorre

Pierre CIBOT fait le point sur la préparation de l'AG du 18 juin et des difficultés rencontrées.
Il donne le programme du séminaire du personnel des 16 et 17 juin et le déroulé de l'AG.

5- Vacances apprenantes

André LAUR fait un point sur le dossier.
2 centres sur les 3 de la saison passée ont été reconduits pour cet été : Valrance (34) et Suc-en-Sentenac (09).
Une expérimentation pour le 3ème centre se fera en bord de mer à la Grande Motte (ancienne base de la CAF).
L'encadrement a été désigné. L'organisation se met en place. Le suivi administratif est assuré par Rémi JANOTTO et Coralie PAPAILHAU.
Les relations avec les CAF de l'Hérault et l'Ariège sont en cours.

6- Points épreuves

Seniors (annexe 1)
Roland SORMANI fait le point des réunions de présentation de la réforme des compétitions dans les départements (programmées ou à venir).
Il communique le calendrier prévisionnel de la 1ère phase de Fédérale 3, avec un début le 18 septembre. Les 6 poules de 6 clubs seront déterminées prochainement et seront présentées en Codir le 17 juin.
Le championnat Régional 1 débutera le 18 ou le 25 septembre (40 clubs - 4 poules de 10).
L'obligation sportive de présenter des Réserves à XV en R1 sera soumise au vote lors du prochain Codir.
Le championnat Régional 2 débutera le 25 septembre (72 clubs – 8 poules de 9, sans obligation d'équipes réserves.
Pour le championnat Régional 3, le règlement sportif sera établi en fonction du nombre définitif de clubs engagés (entre 80 et 85 – X poules de 9 ou 10).
La question est posée sur la possibilité d'engager des équipes 3 de clubs de fédérale.
Après un tour de table, le débat sur la question est reporté et sera tranché au prochain Codir.
Rolland SORMANI présente le classement des séries 2021-2022 et les 40 clubs classés en R1, en R2 (70 ou 72 clubs) et en R3 les autres clubs.

Jeunes (annexe 2)
Christian ABEILHE fait le point sur les finales du 11 juin 2022 qui se dérouleront sur 3 sites : GRAULHET, CASTELNAUDARY, SAINT JUERY.
Le Président DOUCET soumet la proposition pour les U16, qu'en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, le titre de champion soit partagé. Le Bureau valide la proposition.
Christian ABEILHE présente le projet de calendrier pour la saison 2022-2023, avec un début de la compétition le 8 octobre, après une phase de positionnement en septembre.
Le rugby à 7 sera également incorporé dans ce calendrier.

Féminines
Dorothée PEREZ fait un retour très positif sur les finales qui se sont déroulées à AUCAMVILLE. Elle communique les noms des équipes championnes.
La recette de la journée sera reversée et remise au cours de l'AG de Bagnères à l'Association « Bouger pour s'en sortir ».
Le calendrier des compétitions de la saison prochaine sera élaboré à réception des engagements courant septembre avec un début du championnat le 1er octobre.
La phase qualificative de Fédérale 2 seniors sera organisée par la LOR.

Rugby à 7
Jean-Louis DAVID fait un point sur les finales régionales de jeunes à BALMA.
U19 / 12 équipes avec 11 départements représentés, vainqueur le RC AUCH
U16 / 12 équipes avec 10 départements représentés, vainqueur l'US L'ISLE JOURDAIN

7- Ressources humaines

Pierre CIBOT informe du lancement du recrutement au service comptabilité, au service juridique (contrat d'alternance).
Il précise que l'aide de l'État est maintenue pour la signature des contrats d'alternance jusqu'au 31/12/2022.
Il informe le Bureau de la démission de Hugo MATHIEU (CTC).

8- Questions diverses.

Le Président DOUCET parle du projet de label du club formateur.
Il interroge le Bureau et lui demande de réfléchir à y inclure les clubs pros.

La séance est levée à 20h50.

Pj :
Annexe 1 – Epreuves Seniors
Annexe 2 – Epreuves Jeunes